



Mars 2009

Lettre de la directrice générale et présidente du FEM	2
Réduction des rejets de mercure et de la pollution de l'eau par des substances toxiques	4
Projets FEM/Banque mondiale dans le domaine des eaux internationales : Une collaboration fructueuse qui doit se poursuivre dans le bassin du lac Victoria	6
Le réchauffement accéléré des eaux côtières révélé par une évaluation conjointe du FEM et du PNUE.....	8
Le courant de Benguela : Une approche écosystémique de la gestion des ressources halieutiques	10
Action du FEM contre l'élévation du niveau de la mer	15
Sauvez votre logo : Une formule révolutionnaire pour mobiliser des fonds à l'appui de la préservation de la biodiversité	16
Réunie en quatorzième session, la Conférence adopte le programme stratégique du FEM sur le transfert de technologies	19
Nouvelles du FEM.....	20
Nouvelles du Bureau de l'évaluation.....	21
Points Focaux et nouveaux Membres du Conseil.....	23
De nouveaux visages au FEM	24
Nouvelles publications	29
Prochaines manifestations	30

Lettre de la directrice générale et présidente du FEM

Chers collègues,

Ici à Washington, mars a fait une entrée fracassante. La neige a recouvert la ville, nous rappelant que le printemps est peut-être pour bientôt ... mais pas pour tout de suite ! Pourtant, il ne fait aucun doute qu'un changement se prépare : dans moins d'un mois, les cerisiers de la ville, connus dans le monde entier, fleuriront, comme pour nous rappeler que l'heure est au renouvellement.

L'heure du renouvellement a également sonné au FEM. Comme je l'ai annoncé dans la dernière parution de Points saillants, depuis quelque temps je consulte les membres du Conseil du FEM et d'autres acteurs concernés sur le programme de réforme visant à renforcer l'efficacité de notre institution. Il va sans dire que l'une de mes priorités reste la cinquième reconstitution des ressources du FEM, nécessaire pour confirmer ce dernier dans son rôle d'instrument financier de toutes les conventions dont il s'occupe actuellement. La première réunion des donateurs se tiendra vers la fin du mois en cours à Paris, et les négociations se poursuivront tout au long de l'année.

Le processus de reconstitution des ressources est également l'occasion de promouvoir des réformes fondamentales de l'architecture juridique, institutionnelle et administrative du FEM. Il nous faut suivre une nouvelle voie pour aider cet exceptionnel réseau que forme notre institution à devenir un instrument multilatéral véritablement capable de relever les défis du XXI^e siècle. Ces réformes peuvent faire fonds sur les atouts propres du FEM, tout en faisant face aux mutations mondiales actuelles. Il n'existe vraiment aucune autre institution financière publique aussi transparente que le FEM, ou dotée d'une structure de gouvernance aussi ouverte que la sienne, qui consacre une bonne part de son budget de fonctionnement à l'évaluation indépendante. En clair, nous maintenons les frais généraux de gestion à un niveau peu élevé pour pouvoir dépenser plus sur les projets, et non dans la bureaucratie.

Il s'agit là d'un avantage comparatif clé pour le FEM qui reste la seule institution spécialisée à s'attaquer de façon intégrée aux menaces qui pèsent sur l'environnement mondial. Concrètement, le FEM est devenu la seule entité chargée d'assurer le fonctionnement du mécanisme financier des plus importantes conventions internationales sur l'environnement : Convention sur la diversité biologique (CDB), Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCNULD).

Pour nous aider à tenir nos promesses et à aller au bout de notre vision, le Secrétariat propose que les six points stratégiques ci-dessous résument notre position dans le cadre de la négociation de la cinquième reconstitution des ressources du FEM.

Le FEM doit continuer de poser comme rouage central du mécanisme financier de plusieurs conventions internationales sur l'environnement. Il doit continuer de fournir son aide à un plus grand nombre de pays que d'autres sources de financement ; proposer une formule globale associant investissement, assistance technique et évaluation scientifique ; et adopter une approche intégrée recoupant différentes conventions et domaines d'intervention.

Le FEM doit tirer parti de son bilan en matière de coordination et/ou de gestion de divers fonds, notamment ceux dont il a la charge au titre de la CCNUCC.

Le FEM doit lever toute ambiguïté sur l'application de ses outils à l'égard des aides financières et des instruments autres que les aides financières directes, affectant les aides financières à la mise en œuvre par les gouvernements et les autres instruments à la mobilisation du secteur privé.

Le FEM doit rester à la pointe de l'innovation, promouvant et soutenant des technologies et des méthodes novatrices pour permettre leur reproduction et leur mise à l'échelle, y compris par d'autres sources de financement.

Le FEM doit renforcer la collaboration avec le secteur privé, mettant à profit les avancées effectuées pendant FEM-4 dans le cadre du Fonds pour la Terre. Le renforcement de la collaboration avec le secteur privé et des contributions versées au FEM pourrait nécessiter une refonte des structures de gouvernance de l'institution pour permettre une représentation du secteur privé.

Enfin, le FEM doit parfaire ses méthodes de travail dans les domaines d'intervention pour prendre en compte les connaissances scientifiques et les principes d'action convenus qui se dégagent. Il est proposé d'articuler les stratégies du FEM autour des quatre thèmes suivants : i) atténuation du changement climatique ; ii) réduction de la pollution par les substances chimiques ; iii) gestion des ressources naturelles ; et iv) formules transversales recoupant la gestion durable des forêts (LULUCF/REDD) et l'adaptation au changement climatique.

Je me réjouis à la perspective de travailler avec les partenaires et les acteurs du FEM sur ces questions en vue de renforcer l'institution pour la maintenir au premier rang mondial des sources de financement à l'appui de la protection de l'environnement mondial.

Pour obtenir des informations à jour sur le processus de reconstitution des ressources, je vous encourage à consulter notre site web (www.thegef.org).

Dans ce numéro

Je vous encourage également à lire ce numéro de *Points de saillants* qui met en exergue l'important travail d'avant-garde que nous accomplissons dans le domaine des eaux internationales. Le cinquième Forum mondial de l'eau se tient ce mois à Istanbul et une place de choix est faite à ce travail dans plusieurs des sessions du Forum. Vous trouverez également dans ce numéro des articles sur la réduction des rejets de mercure et de la pollution de l'eau par des substances toxiques, un travail de collaboration que nous réalisons actuellement avec la Banque mondiale dans le bassin du lac Victoria. Ce numéro présente également nos toutes dernières interventions sur les zones mortes côtières liées aux perturbations du cycle mondial de l'azote. Nous présentons également un nouveau partenariat public-privé fort intéressant, baptisé « Sauvez votre logo », une formule révolutionnaire pour mobiliser des fonds à l'appui de la préservation de la biodiversité.

Réduction des rejets de mercure et de la pollution de l'eau par des substances toxiques

Al Duda, Conseiller principal en matière d'Eaux Internationales au FEM

Depuis une dizaine d'années, le FEM fournit une aide importante à des pays pour expérimenter des moyens de réduire les rejets de mercure et d'autres substances toxiques persistantes dangereuses pour la santé de l'homme et des écosystèmes. La pollution généralisée de l'eau est causée par des substances toxiques provenant d'industries, de pesticides agricoles ou d'opérations minières. Même dans l'Arctique qui est peu peuplée, des substances comme le mercure contaminent les ressources en eau et les approvisionnements alimentaires. La santé aussi bien animale qu'humaine pâtit de ces substances qui miment les hormones et, à terme, perturbent le système endocrinien et affectent la reproduction.

Ce problème est d'une grande ampleur au niveau mondial : les substances toxiques persistantes sont réputées détruire le système neurologique des enfants et « féminiser » les poissons mâles dans certains cours d'eau à travers le monde. D'Asie en Afrique, la pollution des eaux par ces substances toxiques présentes dans les fleuves, les marais et les eaux souterraines constitue un danger pour les humains, comme c'est justement le cas en Amérique du Nord et en Europe.

Il y a plus d'une décennie, le Conseil du FEM prédisait une aggravation de ce problème. Au cours des 14 dernières années, le FEM s'est employé à relever le défi de la réduction des rejets de mercure et de milliers d'autres « substances toxiques persistantes » (STP) dans son domaine d'intervention « eaux internationales ». Les premiers projets dans ce domaine, axés sur les solutions de remplacement des substances chimiques agricoles, du DDT et des méthodes faisant intervenir la combustion pour détruire les substances chimiques, ont donné aux pays les assurances dont ils avaient besoin pour signer la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, tels que le mercure, qui ne représentent qu'une infime quantité des STP. Si des progrès sont accomplis dans le domaine des POP, il reste à relever le défi mondial à l'égard des milliers d'autres STP et des perturbateurs du système endocrinien.

Depuis le milieu des années 90, le FEM a entrepris, avec l'appui du PNUE, des évaluations de portée régionale dans le domaine d'intervention « eaux internationales », qui ont mis en évidence les risques que font peser les STP sur la santé humaine et sur les écosystèmes. Dans ce même domaine, le FEM a également mis en évidence des mesures concrètes et efficaces par rapport au coût pour réduire les substances toxiques et atténuer la contamination des ressources halieutiques et les risques pour la santé humaine liés aux éléments suivants :

- substances chimiques agricoles en Amérique centrale et en Afrique — avec l'aide du PNUE et de la FAO ;
- STP dans les rejets issus des industries en Europe centrale et orientale — avec l'aide du PNUD et de l'ONUDI ;
- mercure issu de l'extraction artisanale de l'or — avec l'aide du PNUD et de l'ONUDI
- accumulation de STP dans l'Arctique — par des techniques de réduction des risques pour la santé des hommes et des écosystèmes.

Une initiative témoin particulièrement intéressante à transposer à l'échelle mondiale concernait un partenariat de 50 millions de dollars (10 millions de dollars fournis par le FEM) avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui a permis de réduire sensiblement les sources industrielles de pollution de l'eau en Slovénie. La BERD a éprouvé des financements novateurs en accordant des fonds à des intermédiaires financiers qui ont à leur tour octroyé des prêts à de petites et moyennes industries pour appuyer des mesures économiques et efficaces de lutte contre la pollution.

Dans les prochaines éditions de **Points saillants** nous vous proposerons des articles du PNUD, du PNUE et de leurs partenaires, de la FAO et de l'ONUDI, présentant de manière détaillée les

résultats de leurs activités au plan de la réduction des substances toxiques persistantes, menées avec l'appui du FEM dans le domaine d'intervention « eaux internationales ».

Ces initiatives à présenter prochainement constituent quelques exemples de plus qui illustrent la manière dont le FEM, constitué en réseau, travaille pour ses partenaires, et la nécessité pour lui, plus que jamais, d'élargir la portée de ses opérations pour un plus grand impact.

Nous avons tous dans notre organisme une charge de substances toxiques persistantes, et les femmes transfèrent cette charge à leur progéniture avant la naissance et pendant l'allaitement. Pour les êtres humains que nous sommes, l'accumulation de ces substances est un phénomène dangereux que nous devons éviter pour peu que nous attachions de l'importance à l'avenir de nos enfants.



Vivant essentiellement de la pêche, de la chasse et de l'élevage, les autochtones du nord de la Russie sont sujets à des niveaux d'exposition aux substances toxiques persistantes (STP) des plus élevés au monde du fait de la consommation d'aliments contaminés.

Projets FEM/Banque mondiale dans le domaine des eaux internationales : Une collaboration fructueuse qui doit se poursuivre dans le bassin du lac Victoria

Christian Sévérin, chef du programme pour les Eaux Internationales au FEM

La troisième série de projets du FEM dans le domaine des eaux internationales dans le bassin du lac Victoria a été approuvée récemment par la directrice générale et présidente du FEM et par le Conseil des Administrateurs de la Banque mondiale le 3 mars 2009. L'aide du FEM à l'appui d'une cogestion de plus en plus solide du bassin remonte à la phase pilote de l'institution, et le dernier projet en date se chiffre à 162 millions de dollars (dont un apport du FEM de 6 millions de dollars au titre du domaine d'intervention « eaux internationales » et 1 million de dollars au titre du domaine d'intervention « dégradation des sols »).

Le lac Victoria, le plus grand d'Afrique, borde trois pays : Ouganda, Tanzanie et Kenya. Globalement, 85 % des eaux du lac proviennent directement des précipitations, et 15 % des cours d'eau qui arrosent le bassin versant. Le plus important de ces cours d'eau est la Kagera qui prend sa source au Burundi et au Rwanda.

Le bassin du lac est utilisé à la fois comme source d'aliments, d'énergie, d'eau de boisson et d'irrigation, mais aussi comme abri, voie de transport et dépotoir de déchets d'origine domestique, agricole et industrielle. Le lac-même fait vivre 3 millions de personnes.

Les populations riveraines du lac, dont le taux de natalité est des plus élevés au monde, entrent de plus en plus en conflit avec celles du bassin. Ce qui contribue à l'instabilité écologique du lac dont l'écosystème a subi d'importantes modifications qui se sont accélérées au cours des 30 dernières années.

Les premiers efforts de coopération entre le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda sur le lac Victoria remontent à 1928. Quelques-uns des résultats des deux premiers projets du FEM sont les suivants :

1. La négociation de deux cadres juridiques et de la mise en place d'institutions transnationales pour la cogestion des ressources halieutiques et du bassin du lac

L'Organisation des pêches du lac Victoria (OPLV) a été créée à la suite de la négociation, en 1994, d'une convention régionale, et la Commission du bassin du lac Victoria a été établie en 2003 par le Protocole relatif à la mise en valeur durable du bassin du lac Victoria adopté au titre du Traité instituant la Communauté de l'Afrique de l'Est de 1999. Le Rwanda et le Burundi, pays du bassin, ont également rejoint cette commission. S'agissant des ressources halieutiques, qui représentent des exportations annuelles de plus de 250 millions de dollars, le rôle de l'OPLV est

Principaux produits de la phase I du Projet de gestion de l'environnement du lac Victoria (LVEMP1)

Structures de gestion :

1994 Accord tripartite de mise en œuvre conjointe du LVEMP

1997 : Établissement de plus de 1000 cellules de gestion des plages

1997 : Établissement de l'Organisation des pêches du lac Victoria

2005 : Établissement de la Commission du bassin du lac Victoria

Renforcement des capacités :

- Collecte de données pour une meilleure gestion du complexe lac Victoria
- Laboratoire national de collecte et de classement des informations relatives au lac
- Formation de courte durée et formation post-universitaire au niveau national (73 maîtrises scientifiques et 21 doctorats)
- Formation des formateurs dans les cellules de gestion des plages (gestion des ressources halieutiques, agriculture, santé, hygiène des prises, etc.)

Initiatives témoins novatrices et durables

- Mise en application des lois nationales et régionales par le biais des cellules de gestion des plages
- Recours à des marais naturels et artificiels pour le traitement des eaux usées
- Élevage de charançons pour lutter contre la jacinthe
- Expérimentation et adoption de techniques de gestion intégrée des ressources en eau par les populations locales

de faire en sorte que leur gestion à l'échelle régionale s'inscrive dans un cadre d'action environnementale plutôt que dans une logique purement commerciale.

La ministre ougandaise de l'Environnement et de l'Eau, M^{me} Maria Mutagamba, estime que le projet du FEM a largement contribué à appuyer l'établissement d'un organe directeur, mécanisme de gestion essentiel aujourd'hui au service des trois pays concernés. « La Commission constitue un instrument institutionnel régional pour la gestion du lac Victoria. Elle représente le cadre de coopération des pays et des institutions à la gestion durable du lac Victoria et de son bassin. », déclare-t-elle.

2. La constitution de cellules de gestion des plages (CGP)

L'Organisation des pêches du lac Victoria apporte son concours à la constitution de réseaux servant de relais entre les cellules de gestion des plages (CGP) et les administrations et d'autres parties prenantes à tous les échelons, dans le cadre de la cogestion des ressources halieutiques. Les CGP représentent des organisations de proximité clés et tout opérateur intervenant dans les pêcheries d'une plage doit être enregistré auprès de l'une de ces cellules. Ces opérateurs doivent disposer d'au moins 30 bateaux de pêche — pour avoir une envergure suffisamment importante pour planifier, réaliser des recettes et fonctionner de manière efficace — et d'un comité composé de représentants de tous les groupes d'acteurs concernés et d'au moins trois femmes.

En Ouganda, le projet a permis de financer 51 CGP, et 350 cellules similaires ont été rapidement reproduites grâce à des financements d'autres sources. Les trois pays concernés comptent au total 1 157 cellules actuellement opérationnelles. Cette démarche ascendante a porté ses fruits et a eu un impact sur la gestion des ressources halieutiques qui s'est ressenti au plus près des utilisateurs quotidiens des ressources du lac, notamment par l'implication des populations locales au recouvrement des recettes, mais aussi par des restrictions sur les équipements de pêche illicites. Cet aspect du projet contribue à l'amélioration du cadre législatif qui régit la pêche dans le pays tout en aidant à améliorer les structures locales de gestion suivant une approche plus viable à long terme.

3. Constitution des savoirs à l'appui de la mise en valeur du bassin

La première phase du Projet de gestion de l'environnement du lac Victoria (LVEMP) a permis d'attirer l'attention, aussi bien au niveau local que national, sur la nécessité d'entreprendre des actions à l'échelon local pour aboutir à des solutions et à des plans d'action de portée régionale. M^{me} Mutagamba est d'avis que le projet a aidé les pays riverains à constituer le savoir requis pour améliorer la gestion du lac et de ses ressources.

L'un des aspects essentiels à une mise en valeur durable du bassin du lac Victoria, auquel la deuxième phase du projet devra s'attaquer, sera l'adoption et l'exécution (et la mise en application) d'un régime fiscal pour la pêche.

Le lac Victoria faisant partie des Grands lacs d'Afrique, les instances qui le gèrent l'ont récemment associé à un partenariat avec les Grands lacs d'Amérique financé par le PNUD et le FEM (au titre de son domaine d'intervention « eaux internationales »). Ce transfert intercontinental de connaissances peut constituer l'une des multiples solutions pour pouvoir continuer à développer les capacités de gestion durable et la dynamique environnementale qui existe dans le bassin du lac Victoria.

Le réchauffement accéléré des eaux côtières révélé par une évaluation conjointe du FEM et du PNUE

Al Duda, Conseiller principal en matière d'eaux internationales au FEM

La communauté mondiale prend aujourd'hui conscience de l'affaiblissement de la sécurité économique, environnementale et sociale due à la dégradation et à l'épuisement des eaux côtières et marines. Si les gouvernements ont du pain sur la planche pour préserver les côtes et les océans, la nouvelle menace du changement climatique semble tout simplement compliquer davantage la situation déjà complexe des eaux côtières.

Dans son domaine d'intervention « eaux internationales », le FEM a récemment apporté son aide à l'appui d'un partenariat entre le PNUE et l'Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (NOAA) du Département américain du commerce pour évaluer les modifications que subissent les eaux côtières de la planète. Un rapport publié récemment de cette évaluation présente de manière détaillée le phénomène du réchauffement océanique, mais aussi l'épuisement des ressources halieutiques des océans et la pollution accélérée par l'azote et par d'autres éléments nutritifs à l'origine des « zones mortes » côtières.

Il ressort de cette évaluation qui a bénéficié de l'aide du FEM que le réchauffement accéléré des océans n'est pas un phénomène à venir mais bien actuel. Le réchauffement des grands écosystèmes marins à proximité du littoral au cours des 25 dernières années est inquiétant, et dans un cas sur quatre, il atteint un niveau extrême, deux à quatre fois supérieur aux niveaux rapportés.

Publiée fin 2008 au titre de la série n°182 des rapports et études du PNUE sur les mers régionales, l'évaluation des grands écosystèmes marins (850 pages) peut être consultée sur le site Internet IW:LEARN (<http://www.iwlearn.org>).

Dans le domaine d'intervention « eaux internationales », le FEM s'attaque aux menaces qui pèsent sur les masses d'eau de la planète, des eaux de surface ou souterraines des bassins transnationaux aux océans. En 1995, le Conseil du FEM a intégré le concept de grand écosystème marin à sa stratégie opérationnelle comme une unité de gestion pragmatique axée sur les écosystèmes pouvant permettre de prendre en compte les aspects transnationaux des océans relevant d'un pays et pouvant s'aligner sur la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Les grands écosystèmes marins sont des espaces océaniques relativement vastes situés à proximité des continents. On y trouve plus de 80 % des ressources halieutiques, les habitats côtiers en dégradation y sont plus nombreux. La pollution d'origine terrestre entraîne la dégradation de l'eau, du pétrole et du gaz produits, et des précieux écosystèmes côtiers qui assurent aux pauvres des moyens de subsistance et la sécurité alimentaire.

La figure 1 présente 64 grands écosystèmes marins et le rythme estimatif de leur réchauffement durant les 25 dernières années sur la base des températures de surface de la mer (TSM) enregistrées par des satellites. Le rythme du réchauffement s'avère bien plus accéléré que ne l'avaient prédit les scientifiques.

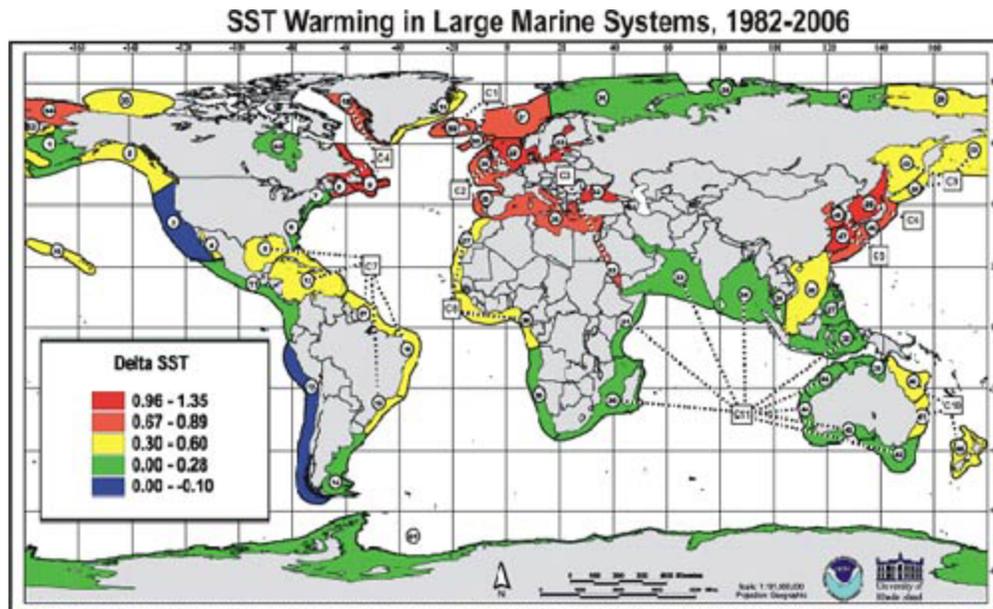


Fig. 1

Les zones rouge foncé sont celles où ce rythme est le plus élevé. L'augmentation de la température de l'ordre de plus de 1 degré centigrade sur 25 ans dans ces zones est sans précédent. En tenant compte également des zones marquées en rouge clair, c'est plus du quart des grands écosystèmes marins de la planète qui se réchauffent à un rythme très élevé.

Les niveaux les plus importants sont enregistrés dans les grands écosystèmes marins du nord-est de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie de l'Est. Cela n'est point surprenant, car dans l'hémisphère nord la masse terrestre est plus importante et la masse océanique moins importante que dans l'hémisphère sud. Les deux grands écosystèmes marins marqués en bleu sur les côtes occidentales des Amériques représentent les « remontées » d'eaux froides du fonds de l'océan, qui en principe ne devraient pas encore subir de réchauffement.

Les zones marquées en jaune se réchauffent également plus rapidement que prévu. Le réchauffement contraint les stocks de poissons à se déplacer dans certains grands écosystèmes marins, généralement vers des eaux plus froides d'autres pays. Cela compromet la sécurité alimentaire pour certaines populations côtières, mais aussi les investissements et les emplois liés à l'activité piscicole, et diminue les ressources alimentaires des oiseaux aquatiques et des mammifères marins. L'insécurité accrue dans les zones côtières contribue tout simplement à exacerber les tensions qui existent déjà entre les pays concernant les zones océaniques, les îles, les stocks de poissons et les réserves de pétrole ou de gaz qu'ils se disputent, et à accroître la pollution.

Le réchauffement océanique nouvellement découvert a une incidence sur l'aide que le FEM fournit dans le domaine des eaux internationales aux pays qui coopèrent au partage des avantages que procurent les grands écosystèmes marins. À l'heure actuelle, 116 pays en développement et 16 pays industrialisés coopèrent sur des projets approuvés par le Conseil du FEM dans 19 grands écosystèmes marins représentant la moitié de ceux que les pays en développement se partagent. L'ampleur impressionnante de ces projets offre la possibilité non seulement de s'attaquer aux problèmes actuels de dégradation de l'environnement et d'épuisement des ressources, mais aussi de mettre en place des institutions de gestion adaptatives à même de faire face au réchauffement océanique et aux contraintes imprévisibles et complexes qui l'accompagnent. Il est essentiel que le FEM redouble d'effort et renforce son action si une telle mesure à l'initiative des pays doit déboucher sur des institutions capables d'intégrer les nouvelles contraintes liées à des phénomènes, tels que le réchauffement océanique, l'élévation du niveau de la mer, la vulnérabilité face aux tempêtes côtières et l'infiltration d'eau salée dans les approvisionnements en eau douce, tout en réglant les conflits existants.

Découvrez dans le prochain numéro de **Points saillants** les conclusions de l'évaluation concernant l'épuisement des ressources halieutiques.

Le courant de Benguela : Une approche écosystémique de la gestion des ressources halieutiques

Christian Sévérin, chef du programme pour les Eaux internationales au FEM

Les grands écosystèmes marins du courant de Benguela s'étendent le long de la côte sud-ouest de l'Afrique, du cap de Bonne-Espérance aux eaux angolaises vers le nord, traversant l'ensemble de l'environnement marin de la Namibie. Les éléments nutritifs qui remontent des profondeurs de l'océan avec ce courant en font un important centre de biodiversité marine et de production vivrière marine mondiale. Outre l'instabilité du climat, le courant de Benguela subit également les effets de la surpêche et de l'extraction de pétrole, de gaz et de diamant.

L'intensification de l'exploitation des océans du monde par l'homme exerce sur ces derniers une pression à la limite de leur capacité écologique. Selon les toutes dernières données de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), plus de 75 % des stocks de poissons du monde sont déjà pleinement exploités, surexploités, épuisés ou en cours de reconstitution après épuisement. Au total, 85 % des 70 milliards de dollars que représente la commercialisation annuelle des produits halieutiques internationaux proviennent des 64 grands écosystèmes marins qui bordent les plateaux continentaux. Pis, la pollution et l'activité anthropique sur le littoral détruit de cruciales frayères et aires de croissance. Le grave épuisement des stocks ichtyologiques côtiers et marins met en péril la diversité biologique et le bien-être des populations côtières.

On a beaucoup insisté sur la nécessité des activités d'adaptation au changement climatique sur terre. Cependant, le réchauffement accéléré des océans pousse les populations de poissons à se déplacer, et l'un des cas notables des fluctuations décennales des océans concerne le grand écosystème marin du courant de Benguela, deuxième réserve de ressources halieutiques au monde. Dans les années 80, les scientifiques ont découvert que le réchauffement du Benguela déplaçait les courants et avait une incidence sur les ressources halieutiques et sur la biodiversité sensible, comme par exemple les pingouins et les phoques.

Une formule associant programme d'action stratégique et analyse diagnostique transnationale à l'appui de l'adaptation aux fluctuations climatiques dans le courant de Benguela

En 1998, les pays tributaires du Benguela (Angola, Namibie et Afrique du Sud) ont sollicité l'aide du FEM (15,5 millions de dollars qui ont permis de mobiliser 23,5 millions de dollars supplémentaires) pour préparer un projet dans le domaine d'intervention « eaux internationales » qui leur permettrait de gérer leur écosystème marin commun. Avec le concours du PNUD, ces pays ont mis en place des comités nationaux interministériels respectifs et collaboré à la compilation de données factuelles dans une analyse diagnostique transnationale. Ils ont ainsi pu élaborer un programme d'action stratégique présentant les réformes et les actions auxquelles ils s'engageraient collectivement. Il s'agissait notamment d'enquêtes et d'évaluations conjointes sur les stocks communs de poissons, de modes de gestion normalisés, du respect des codes de conduite établis concernant la pêche, du contrôle de l'état de l'écosystème et de la prolifération des algues, et du renforcement des capacités du personnel et des institutions clés.

L'analyse diagnostique a permis aux acteurs concernés dans chaque pays de comprendre les complexes sujets de préoccupation et opportunités qui existent. Les comités interministériels nationaux se sont également avérés cruciaux, car des approches intégrées recoupant divers secteurs s'imposent nécessairement à la gestion collective des réseaux côtiers et marins pour équilibrer les effets positifs et limiter les conflits entre les utilisateurs de l'eau.

L'analyse diagnostique et le programme d'action stratégique ont débouché sur une vision commune de l'action que les pays comptent mener pour protéger leurs intérêts économiques et communautaires dans le courant de Benguela. Le projet qui en a résulté a permis d'établir la

toute première commission sur les grands écosystèmes marins au monde, la Commission du courant de Benguela (BCC), un organe consultatif sur la science constitué à l'appui de la gestion régionale du grand écosystème marin. Les liens de coopération créés par le projet ont aidé à convaincre les trois pays concernés de contribuer à hauteur de plus de 18 millions de dollars à la mise en œuvre du programme d'action stratégique, notamment pour financer le personnel, les laboratoires, les équipements et l'utilisation de navires de recherche océanographique.

La nouvelle Commission du courant de Benguela est une institution régionale qui œuvrera dans les domaines de la résolution des conflits, de la gestion des ressources marines transnationales, de la réglementation et de la protection de l'environnement dans le grand écosystème marin du courant de Benguela. La Commission s'appuiera sur le travail de divers départements ministériels de chacun des pays concernés, dont ceux chargés des affaires étrangères, des finances, de la pêche, des mines et de l'énergie, de l'environnement et du tourisme.

Lorsque les scientifiques ont découvert que les fluctuations climatiques exposaient ce réseau complexe et ses ressources halieutiques à des risques encore plus importants, ces pays se sont engagés, dans le cadre d'un deuxième projet du FEM, à négocier un traité régional qui officialiserait la Commission du courant de Benguela et leurs engagements nationaux. Un nouveau cadre régional veillerait à préserver les moyens de subsistance des populations côtières tributaires de la mer des effets négatifs des activités économiques comme la prospection minérale au large des côtes. La dernière intervention du FEM est actuellement en cours de préparation, les pays utilisant les systèmes de suivi pour prévoir le comportement de l'océan et adapter leurs activités halieutiques et économiques à ses fluctuations.

L'une des initiatives importantes entreprises dans le cadre du projet sur le courant de Benguela est la mise au point d'un outil de téléapprentissage et d'échange d'informations [DLIST-Benguela]. Les utilisateurs de cet outil s'intéressent tout particulièrement aux aspects touchant aux zones côtières, de Cape Point au nord de l'Angola. Offrant toute une palette de connaissances sur le grand écosystème marin du courant de Benguela, cet outil a été adopté par un bon nombre de groupes de parties prenantes dans toute la région.

Redonner vie aux zones mortes côtières

Ivan Zavadsky, spécialiste sénior de la gestion de l'eau

La perturbation du cycle mondial de l'azote et l'utilisation excessive de ce gaz et de polluants phosphorés dans l'agriculture ainsi que leur présence dans les eaux usées d'origine domestique et les rejets industriels sont à l'origine de près de 200 « **zones mortes côtières** » qui mettent en péril la qualité de l'eau et dégrade l'environnement partout dans le monde.

La pollution excessive favorise la prolifération d'algues qui appauvrissent l'eau en oxygène, au point de rendre ce milieu invivable pour les poissons et les êtres vivants. En outre, les formes nocives d'algues constituent une menace pour les autres écosystèmes et la santé humaine, affectant les sources de revenu des populations locales.

Les « zones mortes » semblent gagner de l'ampleur et le réchauffement climatique devrait exacerber le problème. Les projections à ce sujet sont inquiétantes : pour réhabiliter et protéger les zones côtières et les mers intérieures, des mesures urgentes visant à réduire la pollution dans les bassins fluviaux concernés s'imposent.

Le bassin du Danube et la mer Noire

Durant les 150 dernières années, les activités anthropiques ont eu un impact non négligeable sur les écosystèmes aquatiques, la biodiversité et la qualité et la quantité de l'eau du Danube. La pollution demeure un sérieux problème, surtout celle due à des substances organiques et à des éléments nutritifs utilisés en agriculture, dans les eaux usées municipales (eaux sanitaires et détergents) et dans les industries. La mer Noire couvre une superficie de 423 000 km² et arrose une zone de quelque 2 millions km² (environ le tiers du territoire continental européen) qui abrite une population d'environ 160 millions d'habitants. Long de 2,870 km, le Danube quant à lui arrose une zone d'un peu plus de 800 000 km² qui regroupe 19 pays, pour une population d'environ 82 millions d'âmes.

Des années 70 au début des années 90, les concentrations de nutriments dans la mer Noire ont entraîné son appauvrissement en oxygène, provoquant l'extinction en masse de vies animales dans d'immenses zones du plateau nord-ouest. La situation a atteint son paroxysme en 1990 lorsqu'une partie des eaux de fond de ce plateau, sur près de 40 000 km², ont été effectivement considérées comme mortes.

Dix ans d'action du FEM pour réduire les émissions d'azote et les rejets d'éléments nutritifs phosphorés

Pendant plus d'une décennie, le FEM œuvre à la réduction de la pollution par l'azote et le phosphore dans le delta du Danube et en aval de la mer Noire.

Seize pays européens ont collaboré avec le FEM, le PNUD, la Banque mondiale et l'Union européenne pour déterminer les causes, s'engager à mener une action collective sur l'aménagement des politiques et les investissements prioritaires, négocier des traités régionaux, entreprendre des initiatives témoins expérimentales de réduction des éléments nutritifs dans l'agriculture, les eaux d'égouts urbains et les rejets industriels, et capter les éléments nutritifs dans les plaines inondables.

En 2007, la mer Noire présentait les caractéristiques suivantes :

- La « zone morte » dans la partie ouest de la mer avait pratiquement disparu
- La plupart des zones avaient atteint des niveaux de quasi-saturation en oxygène
- Le nombre d'espèces benthiques avait été multiplié par 1,5 à 2 par rapport aux chiffres de 1980
- Les espèces exotiques envahissantes (Mnemiopsis) avaient considérablement diminué
- Les parties supérieures du bassin du Danube n'étaient plus considérées comme menacées

La réhabilitation observée était liée à l'effondrement économique en Europe centrale/orientale au début des années 90 (baisse drastique de l'utilisation d'engrais et fermeture de nombreuses exploitations d'élevage), mais aussi à la forte réduction d'éléments nutritifs grâce à des investissements et à la réforme du système de gouvernance favorisés par le Partenariat stratégique du FEM et les procédures d'adhésion à l'UE.

Ce partenariat a permis de diminuer la charge en éléments nutritifs de la mer Noire, et l'environnement de cette dernière se caractérise aujourd'hui par une eau de meilleure qualité et moins pauvre en oxygène, et une biodiversité et des ressources halieutiques dont la qualité s'est améliorée. L'aide du FEM, 100 millions de dollars, qui s'accompagne de 400 millions de dollars de cofinancement et d'investissements dans les infrastructures financés par l'UE, constitue un véritable modèle de réduction des zones mortes côtières sur la planète tout entière.

On ne saurait attribuer aux seuls projets du FEM dans le bassin du Danube et dans la mer Noire en 1991 la réduction des émissions d'éléments nutritifs et l'amélioration constatée de la qualité de l'environnement et de l'eau. Toutefois, les pays et les partenaires reconnaissent tous le rôle de catalyseur qu'ont joué ces projets, attirant l'attention des pays sur la nécessaire réduction des émissions d'azote et de phosphore au niveau transnational.

En fait, en avril 2005, dans son rapport à la Commission de l'ONU sur le développement durable, l'UE a présenté le Programme pour le Danube comme un modèle de gouvernance des eaux transnationales.

À terme, les initiatives du PNUD et du FEM dans la zone du Danube et de la mer Noire pourraient servir de modèle progressif pour élargir la sensibilisation du grand public aux menaces que représente la pollution par les éléments nutritifs partout dans le monde.

Projets financés dans le cadre du Fonds d'investissement FEM-Banque mondiale :

Intitulé du projet	État d'avancement	Financement du FEM	Cofinancement	Réduction des émissions d'azote	Réduction des émissions de phosphore
		USD M	USD M	Tonne/an	Tonne/an
GÉORGIE -	2000				
ROUMANIE — Lutte contre la pollution agricole	12/2001	5,15	5,5	128*	110*
BULGARIE - Restauration des zones humides	06/2002	7,5	5,78	800	40
MOLDOVA — Lutte contre la pollution agricole	02/2004	4,96	5,79	280	70
TURQUIE — Régénération des bassins versants	06/2004	5,6	41	200	25
SERBIE — Réduction de la pollution par les entreprises	05/2005	9,02	13,12	430	70
BOSNIE — Protection de la qualité de l'eau	06/2006	4,25	11,4	31	5
HONGRIE - Réduction des éléments nutritifs	03/2006	12,5	80	8,450	574
MOLDOVA - Infrastructures environnementales	06/2007	4,5	3,5	280	70
ROUMANIE - Gestion de l'environnement	10/2007	5,5	87,5	4340	3695
CROATIE - Lutte contre la pollution agricole	12/2007	5	15	400	200
UKRAINE - Réduction des éléments nutritifs à Odessa	12/2008	4,6	100	350	220
TOTAL		69,98	365,59	15689	5079

Éléments nutritifs éliminés dans le bassin du Danube

Avant le début des interventions du FEM, on estimait le volume total des émissions dans le bassin du Danube à quelque 700 kilotonnes par an (kt/an) pour l'azote inorganique et 70 kt/an pour le phosphore, et dans la mer Noire à 400 kt/an pour l'azote inorganique et 12 kt/an pour le phosphore. Les émissions d'éléments nutritifs dans le Danube ont considérablement diminué au cours des 15 dernières années (les émissions d'azote ont baissé d'environ 20 % et celles de phosphore de près de 50 %). Cette diminution s'est reflétée dans les cours supérieurs et moyens du fleuve où une tendance nette au déclin des concentrations d'éléments nutritifs a été observée au début des années 2000.

La figure 1 montre une diminution sensible des charges de phosphore déversé dans la mer Noire ajustées en fonction du débit.

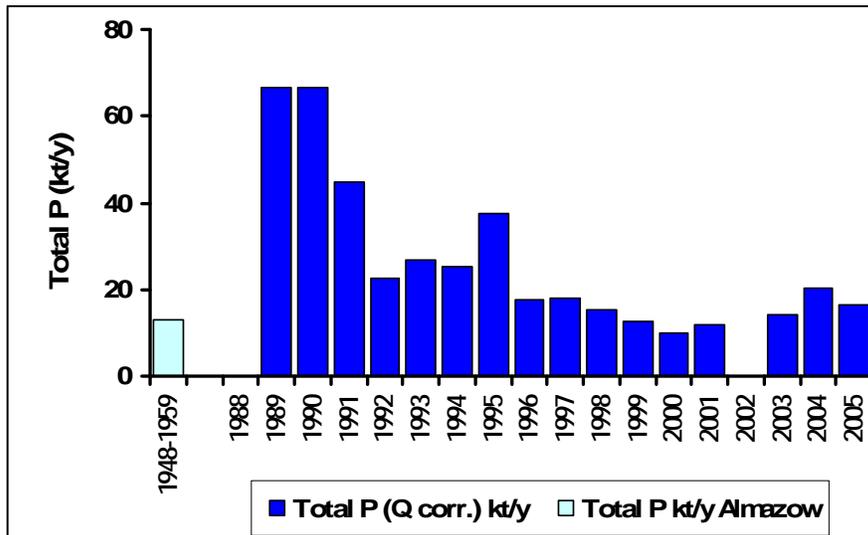


Figure 1. Volume total des charges en phosphore du Danube (ajusté en tenant compte des débits annuels) déversées dans la mer Noire

Amélioration de l'état écologique de la mer Noire

Le plateau nord-ouest de la mer Noire présente des signes de régénération remarquables. Des améliorations mesurables ont été observées dans les écosystèmes du Danube et de la mer Noire au cours des 15 dernières années. Nulle part ailleurs n'a pu être réalisée une telle réduction de la pollution par l'azote et le phosphore : l'appauvrissement en oxygène de cette zone reconnue morte du plateau nord-ouest de la mer Noire a été enrayerée. L'appauvrissement en oxygène observé durant les décennies 70 et 80 dans les eaux de fond a été quasiment stoppé, la plupart de ces zones ayant atteint des niveaux de saturation ou de quasi-saturation en oxygène. Des progrès notables ont été accomplis dans la réalisation, voire le dépassement (pour ce qui est du phosphore) de l'objectif de stabilisation des charges en éléments nutritifs déversés dans la mer Noire aux niveaux de 1997. S'agissant du phytoplancton, les résultats semblent fortement indiquer une amélioration sur l'ensemble du plateau nord-ouest pendant les années 90 et une évolution constante depuis lors.

La prolifération d'algues a ralenti sensiblement comparativement aux niveaux des années 80, et les concentrations en chlorophylle à la surface ont également considérablement diminué. Cette conclusion est corroborée par des données de télédétection de substances assimilables à la chlorophylle, disponibles depuis la fin des années 90.

Le nombre d'espèces benthiques observées au début des années 2000 était 1,5 à 2 fois supérieur aux niveaux de la fin des années 80, mais toujours plus de 1,5 fois inférieur aux données des années 60. Durant la décennie 90, l'écosystème benthique du plateau nord-ouest a été transformé, l'absence de vie faisant place à un système endommagé et gravement modifié. En 2003, d'après les indices biotiques en milieu marin de l'AZTI, l'état écologique d'une grande partie du plateau nord-ouest était jugé « bon » ou « très bon ».

Action du FEM contre l'élévation du niveau de la mer

Rawleston Moore, chargé de l'adaptation et des relations avec les pays

Pour bon nombre de pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement et les États côtiers de basse altitude, l'élévation du niveau de la mer, conséquence du changement climatique dû à l'action anthropique, constitue un sérieux problème et une source de préoccupation majeure. Les résultats du quatrième rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) ne sont pas rassurants pour les pays exposés à ce problème. Des preuves scientifiques du GIEC indiquent clairement une accélération de l'élévation du niveau des océans entre 1993 et 2003 au rythme de 3,1mm par an, contre une moyenne de 1,8mm par an de 1961 à 2003.

Le GIEC note que la situation est davantage compliquée par le fait que même en stabilisant les émissions de gaz à effet de serre dans un proche avenir, ce phénomène continuera de se produire durant de nombreuses décennies. Le GIEC prévoit une élévation du niveau des mers de l'ordre de 0,18 à 0,59m d'ici la fin du XXI^e siècle. Bien que ces chiffres paraissent infimes et dérisoires, un léger changement du niveau des océans suffit à entraîner des dégâts considérables. L'élévation du niveau de la mer provoquera l'inondation des côtes, de graves dégâts dus aux tempêtes, l'érosion accrue des côtes et l'infiltration d'eau salée dans les réserves d'eau douce. Selon les prévisions du GIEC, des millions de personnes devraient subir des inondations chaque année du fait de ce phénomène. La viabilité future de la plupart des petits États insulaires en développement est compromise par la modification du climat et l'élévation du niveau de la mer.

Pour les pays en développement, l'un des moyens de faire face au changement climatique à la base consiste à entreprendre des activités d'adaptation. Le FEM joue un rôle de premier plan dans le financement de ces activités à travers le monde, fournissant les ressources nécessaires pour aider les pays à s'adapter à l'élévation du niveau de la mer et à l'évolution du climat.

L'un des projets qu'il a financés en appui aux mesures d'adaptation à la hausse du niveau de la mer est le Projet sur les mesures pilotes d'adaptation au changement climatique dans les zones côtières de l'Uruguay. Abritait environ 70 % de la population vivant dans les zones côtières, et site des activités générant 77,6 % du PIB, le littoral uruguayen est d'une importance cruciale. Le projet viendra appuyer l'objectif à long terme de réduction de la vulnérabilité des écosystèmes côtiers de l'Uruguay face au changement climatique par l'adoption de plans d'aménagement foncier et de politiques et méthodes de gestion des côtes adaptatifs destinés à renforcer la capacité d'adaptation de ces écosystèmes. Il devrait produire les résultats suivants : i) renforcement de la capacité d'adaptation systémique de l'Uruguay grâce à l'intégration du risque climatique aux politiques et cadres réglementaires nationaux de gestion des zones côtières ; ii) application à l'échelon local de mesures d'adaptation pilotes pour les écosystèmes côtiers vulnérables en fonction des projections de l'évolution du climat ; et iii) facilitation de l'adoption et de la reproduction en Uruguay d'initiatives de gestion des zones côtières au titre de l'adaptation, grâce à des systèmes de gestion des connaissances et d'évaluation.

Kiribati est l'un des pays les plus vulnérables au monde face au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer. Situées à moins de 3 mètres au-dessus du niveau de la mer, la majorité des terres de ce pays sont larges de quelques centaines de mètres seulement, ce qui exclut la retraite comme solution possible. Ces îles sont exposées à des ondes de tempêtes périodiques et à des sécheresses, et elles sont de plus en plus sensibles à la forte densité de la population, au développement accéléré des côtes et à la dégradation de l'environnement. Dans ce pays, le FEM finance un projet d'adaptation qui a pour objectif de réaliser et de mettre en évidence un diagnostic systématique des problèmes liés au climat, et de concevoir des mesures d'adaptation d'un bon rapport coût-efficacité, tout en poursuivant le travail d'intégration de la sensibilisation et de la faculté d'adaptation aux plans économiques et opérationnels. Ce projet devrait aider à améliorer la capacité de Kiribati à s'adapter aux contraintes imposées par les changements résultant de la modification du climat. La stratégie pour y parvenir consiste

principalement à améliorer la capacité des populations locales à avoir des échanges avec les autorités insulaires ou nationales d'une manière qui favorise l'intégration de leurs préoccupations et stratégies aux solutions adoptées à l'échelle insulaire et nationale.

Sauvez votre logo : Une formule révolutionnaire pour mobiliser des fonds à l'appui de la préservation de la biodiversité

Christian Hofer, responsable de la communication

Les espèces qu'abrite notre planète sont aujourd'hui gravement menacées d'extinction. Le déclin de la biodiversité se poursuit à un rythme sans précédent, mettant en danger les fondations mêmes du développement durable. Selon la Liste rouge de l'UICN, au moins 1 oiseau sur 8, 1 mammifère sur 4 et 1 amphibien sur 3 sont menacés. On estime qu'entre 15 et 37 % de toutes les espèces auront disparu d'ici 2050 si un vaste ensemble de mesures efficaces ne sont pas prises rapidement et appliquées durablement.

Cela étant, quelques bonnes nouvelles pointent à l'horizon. Il est possible d'inverser cette tendance grâce à un effort concerté de préservation de la biodiversité. Le manque de fonds est l'un des principaux obstacles. Bien que des efforts considérables soient déployés dans le monde entier pour la conservation des espèces, nombre de ces actions ne sont ciblées que sur quelques espèces emblématiques et sont tributaires de fonds publics et de dons privés.

Face à cette situation critique, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de concert avec la Banque mondiale, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, le plus grand réseau d'experts pour la conservation des espèces), le Gouvernement français et NOÉ — une ONG belge — ont uni leurs efforts pour créer le Partenariat à l'appui des espèces menacées, entité qui sera mise en place par des fonds du FEM et de la Banque mondiale. Cette initiative qui ouvre de nouveaux horizons permettra de soutenir un programme de protection des espèces menacées, relayé par un mécanisme de financement novateur et par la campagne de sensibilisation du public « Sauvez votre logo ».

Le Fonds « Sauvez votre logo » encouragera des partenariats public-privé à mobiliser des ressources supplémentaires à l'appui du Programme de protection des espèces menacées mis en œuvre par l'UICN. Grâce à ce fonds, le secteur privé et les autres donateurs disposeront d'un mécanisme qui leur permettra de contribuer à des mesures efficaces et coordonnées de préservation de la biodiversité et de les soutenir. De nombreuses sociétés et organisations utilisent déjà des animaux dans leurs logos et leurs stratégies de vente.

Ces animaux font partie intégrante des logos et marques des entités concernées. Selon la Liste rouge de l'UICN, bon nombre de ces espèces sont menacées ou gravement menacées d'extinction et ne pourront survivre que si de réelles mesures de protection sont systématiquement prises pour les protéger. Jusqu'ici, les financements à l'appui de la préservation de la biodiversité ont en grande partie été assurés par les pouvoirs publics, les particuliers et les ONG. La campagne « Sauvez votre logo » ouvre des perspectives très prometteuses de collaboration avec le secteur privé, en encourageant les entreprises à contribuer à la protection de l'animal qui symbolise leurs marques et des autres espèces menacées.

Cette nouvelle initiative suscite déjà un engouement très fort. Des discussions sont actuellement en cours avec de nombreuses grandes entreprises utilisant des espèces animales ou végétales dans leurs logos, et ce sur tous les continents. Le coût effectif de la mise en œuvre des plans d'action pour la conservation des espèces est très variable, entre 2 et 5 millions de dollars par espèce. Chaque entreprise participante devrait donc apporter au moins 1,5 million d'euros sur 3 ans.

Les contributions financières du secteur privé seront investies dans le Fonds « Sauvez votre logo » en complément du financement initial assuré par la Banque mondiale et le FEM. Les contributions du secteur privé seront ciblées à la fois sur les animaux déjà présents sur des logos et sur la conservation plus que nécessaire de quelques-unes des espèces menacées moins emblématiques et souvent « négligées », qui figurent sur la Liste rouge de l'UICN — « les oubliés des logos ».

Lacoste est la première société participant à cette initiative. Depuis plus de 75 ans, elle utilise un crocodile pour logo. Aujourd'hui, la marque aidera activement des projets sélectionnés par le FEM à sauvegarder ou protéger des espèces de crocodile, d'alligator, de caïman ou de gavial menacées, dont la disparition mettrait en danger l'équilibre biologique de leur habitat naturel.

Ce partenariat public-privé permettra à de nouveaux partenaires du secteur privé de rejoindre les milieux de la préservation de la biodiversité, ce qui aidera à mobiliser de nouvelles ressources et à compléter les financements actuels. Une intense campagne médiatique permettra de sensibiliser le grand public à la situation des différentes espèces. Le groupe Havas a décidé d'apporter son soutien aux activités de communication de la campagne « Sauvez votre logo » au plan mondial.

Compte tenu du caractère universel de ce projet, l'internet sera un vecteur important de communication pour fédérer la communauté internationale. Toutes les informations concernant les différents projets seront placées sur les sites web du FEM et de l'UICN.

L'effort concerté du FEM, de la Banque mondiale, de l'UICN, de NOÉ et des partenaires du secteur privé devrait susciter une collaboration très étroite entre les différents acteurs pour s'attaquer à la situation critique que traverse la biodiversité et déboucher sur des mesures efficaces et économiques au plan national.

Nous sommes enthousiastes à l'idée de pouvoir inviter toutes les entreprises intéressées à se joindre à nos efforts pour sauver les espèces menacées d'extinction dans le monde.

Préparation de la Conférence des parties sur les POP

Laurent Granier, chef de programme et spécialiste principal des substances chimiques

La quatrième session de la Conférence des parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants se tiendra à Genève, en Suisse, du 4 au 8 mai 2009 (www.pops.int). Le processus de ratification de la Convention, qui compte aujourd'hui 162 Parties, progresse rapidement, en partie grâce au FEM, mécanisme financier de cet instrument.

Pour la première fois dans l'histoire de la Convention, il sera proposé d'inscrire de nouvelles substances chimiques aux annexes à des fins d'« élimination » ou de « restriction ». D'autres questions fondamentales sont inscrites à l'ordre du jour. Ainsi, les délégués examineront des mesures de réduction et d'élimination des déchets résultant d'une production et d'une utilisation intentionnelles, mais aussi d'une production non intentionnelle. L'échange d'informations, l'assistance technique, l'évaluation de l'efficacité de la Convention, le non-respect de ses dispositions et les synergies font également partie des points inscrits à l'ordre du jour.

Le FEM participe activement aux travaux des instances de la Convention de Stockholm et présentera un rapport à la Conférence des parties. Ce compte rendu d'activité, qui couvre la période comprise entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 octobre 2008, a été récemment approuvé par le Conseil de l'institution. Pendant cette période, 38 nouveaux projets ont été approuvés pour un montant total de 143 millions de dollars, ce qui a permis de mobiliser des engagements de cofinancement à hauteur de 280 millions de dollars. Sur ces projets, 22 sont de grande envergure, 11 de moyenne envergure et cinq correspondent à des activités habilitantes pour aider les pays à finaliser leurs plans nationaux de mise en œuvre. Cela porte à 135 le nombre de pays participant à des activités habilitantes dans le domaine des POP. Au total, depuis l'adoption de la Convention de Stockholm en mai 2001, le FEM a engagé 360 millions de dollars à l'appui de projets dans le domaine d'intervention « polluants organiques persistants » et a ainsi mobilisé quelque 440 millions de dollars de cofinancement.

Les interventions du FEM pendant le quatrième cycle de refinancement (FEM-4) sont passées de l'élaboration des plans nationaux de mise en œuvre à l'application effective de ces instruments, en accompagnant les pays sur cette voie. Un grand nombre de projets approuvés pendant cette période portent sur les PCB ou sur les déchets et pesticides qui en contiennent. La mise en œuvre de ces projets aidera à réduire les rejets de POP dans l'environnement, ce qui aura des effets positifs à la fois sur le patrimoine écologique de la planète et sur la santé des populations locales et de leur environnement.

Au cours de ces premières années de contribution du FEM à l'application de la Convention de Stockholm, la capacité d'intervention de l'institution par l'intermédiaire de ses Entités d'exécution et la capacité d'absorption des pays bénéficiaires se sont renforcées. Pour gagner en efficacité et faciliter l'accès à l'aide disponible, les procédures du FEM ont également été allégées. Tous ces éléments ouvrent des perspectives prometteuses pour les futures activités du FEM dans le domaine des POP à l'appui de l'application de la Convention de Stockholm dans les pays en développement.

Réunie en quatorzième session, la Conférence adopte le programme stratégique du FEM sur le transfert de technologies

Zhihong Zhang, coordonnateur du module atténuation du changement climatique et spécialiste principal du changement climatique

Siégeant à Poznan (Pologne), en décembre 2008, à l'occasion de sa quatorzième session, la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques s'est réjouie du lancement d'un programme du FEM, rebaptisé Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies, une initiative de renforcement des investissements dans ces transferts pour aider les pays en développement à avoir accès à des technologies écologiquement rationnelles. Consciente du rôle que ce programme pourrait jouer en renforçant les activités de transfert de technologies en application de la Convention, la Conférence a également demandé au FEM de réfléchir à la mise en œuvre à plus long terme du programme.

La promotion du transfert de technologies et de savoir-faire écologiquement rationnels est l'un des aspects couverts par l'article 4.5 de la CCNUCC. Entité faisant office de mécanisme financier de cet instrument, le FEM est chargé de fournir des fonds à l'appui de la mise au point et de la diffusion de technologies écologiquement rationnelles dans les pays en développement. Au cours de ses 17 années d'existence, le FEM a consacré 2,5 milliards de dollars à la promotion de plus de 30 technologies sans danger pour le climat dans plus de 50 pays en développement. Selon les estimations, ces fonds ont permis de mobiliser 15 milliards de dollars supplémentaires de cofinancement auprès des organismes partenaires du FEM, des autorités nationales et locales, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. Par ailleurs, le FEM a financé des évaluations des besoins technologiques et d'autres activités habilitantes et de renforcement des capacités dans plus de 130 pays sur les cinq continents.

Avec la décision de Poznan, les négociations sur le transfert de technologies à la Conférence des parties ont franchi une étape. Il est à espérer que cette décision prépare le terrain des prochaines négociations sur ces transferts et sur l'architecture financière à adopter face au changement climatique, dans la perspective de la quinzième session de la Conférence à Copenhague.

Les financements du Programme stratégique sur le transfert de technologies s'articulent sur trois pôles: 1) les évaluations des besoins technologiques ; 2) les projets pilotes prioritaires ; et 3) la diffusion des technologies dont l'applicabilité a été démontrée. Ce programme, dont l'objectif de financement est de 50 millions de dollars, sera exécuté pendant le reste de FEM-4. Il viendra compléter les autres programmes stratégiques du FEM en cours dans le domaine du changement climatique (maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables et modes de transport urbain viables) ainsi que les activités financées dans le cadre du Fonds spécial sur les changements climatiques et du Fonds pour les pays les moins avancés.

Nouvelles du FEM

Un nouveau blogue pour les travaux scientifiques dans le domaine de la préservation de la biodiversité

Pour examiner, commenter et approuver les projets qui leur sont proposés, les institutions à vocation environnementale qui accordent des financements et des dons doivent avoir accès à un vaste ensemble de données récentes, de sources multiples.

Les problèmes environnementaux sont complexes et les solutions passent par des compromis. Il n'existe pratiquement pas de réponse « simple ».

Le FEM a démarré un nouveau blogue sous la conduite de Gustavo Fonseca, responsable de l'équipe chargée des ressources naturelles, espérant susciter l'attention et des échanges sur les résultats, les analyses et les commentaires publiés dans les revues scientifiques les plus prestigieuses et les plus consultées, notamment dans les articles en rapport avec le mandat du FEM, mais aussi de façon plus générale sur les politiques à appliquer.

Si l'allocation de ressources limitées convoitées par différents projets n'est pas vraiment une science exacte, elle peut certainement être facilitée par des avis scientifiques solides.

Nous vous invitons à participer à ce blogue ! Course de familiarisation du FEM

Réseau FEM-ONG

En février 2009, le point focal central (ou coordinateur général) du réseau d'ONG accréditées auprès du FEM a changé. Le Global Environment Centre (GEC) de Malaisie a remplacé l'organisation régionale ZERO du Zimbabwe.

Représentée par M^{me} Dorothy Manuel, ZERO a joué le rôle de point focal central de 2005 à janvier 2009. Après ces quatre années, le Réseau est très bien préparé à son évolution future. M^{me} Monique Barbut, directrice générale du FEM, a remercié M^{me} Manuel et ZERO et a salué leur travail et leur dévouement à la cause du FEM.

L'élection d'un point focal central provisoire a eu lieu en février 2009. Le Global Environment Centre représenté par son directeur, M. Faizal Parish, a été élu à cette charge jusqu'à la prochaine réunion du Conseil du FEM ou jusqu'à ce que le nouveau statut du Réseau soit défini et adopté selon que l'un ou l'autre se produit le premier.

Le Global Environment Centre est un organisme international reconnu ayant son siège mondial en Malaisie. Il intervient localement et à travers le monde, travaillant en partenariat avec des entités gouvernementales et non gouvernementales sur des questions relatives à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles.

Pour plus d'informations, consultez le site du Réseau FEM-ONG (www.gefngo.org).

Nouvelles du Bureau de l'évaluation

Quatrième bilan global du FEM : État d'avancement

Le Quatrième bilan progresse bien. Une série de réunions internes vient d'avoir lieu pour définir et planifier le travail restant à effectuer au cours des prochains mois et faire en sorte qu'un rapport préliminaire soit présenté au Conseil du FEM en juin 2009 et à la réunion de reconstitution des ressources.

Les membres du Bureau ont pris part à diverses réunions sous-régionales des points focaux du FEM, ont organisé des séances de travail avec les principaux intervenants (représentants des ONG locales et internationales, pouvoirs publics et Entités d'exécution du FEM) et ont lancé la réalisation de monographies nationales. Le 27 janvier, une réunion interinstitutionnelle réunissant d'autres acteurs a été organisée pour examiner la formule à retenir pour mesurer le degré de réalisation des objectifs dans le Quatrième bilan.

Examens de portefeuilles-pays en 2009

Le Bureau de l'évaluation du FEM examine actuellement le portefeuille des projets exécutés en Syrie et en Égypte. Cet exercice vise à fournir au Conseil des informations supplémentaires sur les résultats des activités financées par le FEM au niveau national et sur la façon dont ces activités sont exécutées. Les examens de portefeuille-pays ont également pour but d'évaluer dans quelle mesure ces activités s'inscrivent dans le cadre des stratégies et priorités nationales et des grands défis écologiques au cœur de la mission de l'institution. Pendant les deux premières semaines de mars, des ateliers seront organisés pour consulter les principaux acteurs des deux pays et leur présenter les premières conclusions de l'évaluation des portefeuilles pour examen et avis. Ces ateliers sont des manifestations à caractère pratique qui rassemblent tout un éventail d'acteurs — pouvoirs publics, société civile et universitaires — pour examiner les résultats du FEM dans les pays concernés. Le rapport final tiendra compte des avis reçus. Une synthèse des rapports pour la Syrie et l'Égypte fera partie du Rapport de l'examen annuel de portefeuille-pays (2009) que le Bureau de l'évaluation établira et présentera au Conseil du FEM en juin 2009.

Le Bureau de l'évaluation est prêt à enrichir et partager les connaissances sur le travail d'évaluation

Compte tenu de l'importance que le Bureau attache au développement et au partage des connaissances existantes, ses membres participeront à des conférences sur l'évaluation partout dans le monde en mars 2009. Cette participation s'articulera sur les importants travaux en cours dans le cadre de la préparation du Quatrième bilan.

Conférence de l'IDEAS en Afrique du Sud

L'Assemblée mondiale de l'IDEAS (International Development Evaluation Association) se tiendra le 17 mars 2009 à Johannesburg. Elle sera axée sur les questions relatives au renforcement des capacités d'évaluation, sur la façon dont cet effort peut asseoir les éléments constatés par les pays pour nourrir leur propre développement et sur les méthodes de référence actuelles en la matière. L'IDEAS compte environ 800 membres dans plus de 90 pays. On s'attend à ce que l'Assemblée rassemble plus de 300 participants. Rob van den Berg et Sandra Romboli, deux membres du Bureau y participeront. M. van den Berg animera un atelier sur l'évaluation des politiques nationales et internationales, en compagnie d'Indran Naidoo, membre de la Commission de la fonction publique sud-africaine. M^{me} Romboli présentera un suivi de la Conférence d'Alexandrie sur l'évaluation du changement climatique et du développement.

Conférence en Égypte sur l'évaluation de l'impact des projets : Modes d'évaluation de l'efficacité de la promotion du développement

Cette conférence aura lieu le 29 mars au Caire. De portée internationale, elle permettra aussi aux Africains de se réunir pour examiner les cadres, méthodes et outils d'évaluation de l'impact des actions menées. Elle visera à répondre à des questions telles que : Comment détermine-t-on qu'un projet a eu un impact réel sur le développement ? Comment une évaluation fait-elle ressortir les politiques, les programmes et les projets qui marchent ? Pourquoi marchent-ils, pour qui et dans quelles conditions ? Les informations sur les résultats de l'impact des projets occupant une place de choix dans le Quatrième bilan global du FEM, David Todd et Lee Risby, qui travaillent tous deux sur ces questions au Bureau de l'évaluation, présenteront un document technique sur les modes d'évaluation de l'impact des projets du Fonds pour l'environnement mondial.

Points Focaux et nouveaux Membres du Conseil

Name	Country	Category	Date of Appointment
Mr. Djamel Echirk	Algeria	Council Member	01/29/2009
Dr. Silvana Terzi	Argentina	Operational Focal Point	02/11/2009
Mr. Kazi M. Aminul Islam	Bangladesh	Alternate Member	02/19/2009
Ms. Teresa Marshall	Barbados	Political Focal Point	12/16/2008
Mr. Thinley Dorji	Bhutan	Political Focal Point	01/13/2009
Ms. Jill Johnson	Canada	Council Member/LDCF.SCCF Council/Donor Participants (SCCF)	12/18/2008
Ms. Yadir Salazar	Colombia	Alternate Member/Political Focal Point	03/02/2009
Mrs. Patricia Abreu	Dominican Republic	Political Focal Point	12/29/2008
Dr. Mawaheb Aboul Azm	Egypt	Alternate Member	01/29/2009
Mr. Folke Sundman	Finland	Political Focal Point	01/13/2009
Ms. Johanna Pietikainen	Finland	Operational Focal Point	01/13/2009
His Excellency Gert Rosenthal	Guatemala	Political Focal Point	03/09/2009
Mr. Lionel Parisien	Haiti	Operational Focal Point	01/13/2009
Mr. Pulok Chatterji	India	Council Member	02/10/2009
Mrs. Kavita Prasad	India	Political Focal Point	01/28/2009
Mr. Salman Al Farisi	Indonesia	Political Focal Point	01/13/2009
Mr. Abbas Golriz	Iran	Alternate Member/Operational Focal Point/Political Focal Point	01/03/2009
Dr. Baktygul Kalambekova	Kyrgyz Republic	Political Focal Point	02/04/2009
Dr. Nexhati Jakupi	Macedonia	Political Focal Point	01/21/2009
Ms. Daniela Stefkova	Macedonia	Operational Focal Point	01/21/2009
Ms. Kino S. Kabua	Marshall Islands	Political Focal Point	01/06/2009
Mr. Imtiaz Inayat Elahi	Pakistan	Operational Focal Point/Political Focal Point	12/15/2008
Mr. Jose Antonio Gonzalez Norris	Peru	Operational Focal Point	12/10/2008
Ms. Caroline Eugene	St. Lucia	Operational Focal Point	12/04/2008
Ms. Asa Andrae	Sweden	Council Member/Political Focal Point/Donor Participants (Replenishment)	02/12/2009

De nouveaux visages au FEM

Tuuli Bernardini

Tuuli Bernardini, de nationalité finlandaise, a rejoint l'équipe Climat et substances chimiques du FEM le 15 décembre en qualité de jeune expert associé. Elle aidera l'équipe chargée du Fonds pour l'adaptation, contribuant à l'analyse et au développement du nouveau portefeuille de projets au fil du temps et travaillant en coopération avec les opérationnels pour assurer le suivi des idées de projets et des activités. Elle participera également à la préparation de nouvelles stratégies et à l'évaluation des méthodes de référence existantes, et aidera à organiser la mise au point d'indicateurs et d'outils de suivi du portefeuille du Fonds pour l'adaptation pour une meilleure intégration au mécanisme de gestion à objectifs de résultat.

Avant d'entrer à la Banque mondiale, Tuuli Bernardini travaillait pour Finn Church Aid en tant que conseillère au changement climatique. Avant cela, elle occupait un poste d'assistant au Comité national d'élaboration des politiques de développement, en Finlande. En 2006 et 2007, elle a travaillé sur l'Année internationale des déserts et de la désertification à la UN Association of Finland, a eu un enfant, a travaillé comme journaliste pigiste et a effectué un bref stage de formation à l'Union interparlementaire (UIP), à Genève, où elle a calculé l'empreinte carbone de l'Union pour la préparation de son écobudget. Dans le cadre d'autres fonctions, études et activités d'organisation, M^{me} Bernardini a participé à différentes sessions de la Conférence des parties à la CCNUCC.

Tuuli Bernardini est titulaire d'une maîtrise de sciences de l'administration, politique de l'environnement, de l'université de Tampere et est Academic Expert en planification et exécution de projets de développement, un titre délivré par l'université nationale espagnole de téléenseignement (UNED).

Josef Buchinger

Josef Buchinger, de nationalité autrichienne, a rejoint l'équipe Climat et substances chimiques du FEM le 1^{er} décembre en tant que spécialiste des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans le cadre du programme des jeunes experts associés de la Banque mondiale. Il contribuera aux travaux du module Atténuation du changement climatique. Il aidera à organiser et à diriger le groupe d'étude du FEM dans le domaine d'intervention « changement climatique » en mettant au point des indicateurs et des outils de suivi pour une meilleure intégration de différents aspects du travail de suivi au mécanisme de gestion à objectifs de résultat. Il contribuera également à la préparation et à la réalisation des examens stratégiques d'échantillons de sous-portefeuilles de projets dans le domaine d'intervention concerné. Ces examens sont entrepris par le Secrétariat du FEM dans le cadre du travail de gestion des connaissances.

Avant d'entrer à la Banque mondiale, Josef Buchinger a travaillé au service de l'entreprise de recherche Arsenal Research (OFPZ Arsenal) pendant trois ans. Rattaché au département des convertisseurs d'énergies renouvelables, il dirigeait des projets sur la mise au point, l'expérimentation, la normalisation et la diffusion d'applications thermiques solaires dans le cadre de différentes activités nationales et internationales (UE, AIE). Assistant de programme à la Kenya Water for Health Organization, à Nairobi, en 2004 2005, M. Buchinger a renforcé ses connaissances techniques dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en zone rurale et semi-urbaine.

Josef Buchinger est titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Dipl.Ing.), équipements de protection de l'environnement, de l'université de Leoben, en Autriche.

Bjoern Buesing

Bjoern Buesing, de nationalité allemande, a rejoint l'équipe Opérations, politiques et finances du FEM le 19 décembre, en qualité d'assistant aux opérations. Il gèrera la base de données sur les opérations du Secrétariat du FEM, s'assurant que les données et la documentation relatives au projet sont complètes, et aidera à concevoir et développer le nouveau système intégré de gestion des projets (SIGP).

Avant d'entrer à la Banque mondiale, Bjoern Buesing était consultant principal et responsable technique pendant huit ans. Il travaillait essentiellement sur des projets dans les secteurs des télécommunications, des services d'utilité publique et de l'activité bancaire. Il a acquis une vaste connaissance des projets axés sur les bases de données, les systèmes d'information et les préprocesseurs et a prêté son concours à des équipes de projets en tant que concepteur et développeur de logiciels, concepteur de bases de données, analyste de données et gestionnaire de projet. De 1997 à 2000, M. Buesing travaillait comme ingénieur logiciel au service du German Space Operations Centre (GSOC), concevant et programmant des logiciels de traitement en temps réel et en temps différé de données de télémétrie satellitaire.

Bjoern Buesing est titulaire d'un diplôme de physique de l'université de Bielefeld, en Allemagne, et d'un MBA de l'université de Leicester, au Royaume-Uni. En août 2008, il a soutenu sa thèse sur la capacité d'une compagnie de distribution locale à promouvoir efficacement les énergies renouvelables en utilisant un modèle d'entreprise sur l'internet.

Kettly Denis

Kettly G. Denis, de nationalité haïtienne, a rejoint l'équipe Ressources naturelles le 3 décembre en qualité d'assistante de programme. Elle travaille au service des régions Moyen-Orient et Afrique du Nord, Europe orientale et centrale et Asie du Sud et de l'Est. Depuis plus de 20 ans, M^{me} Denis fournit un appui administratif, managérial et opérationnel à tout un éventail de secteurs et d'équipes.

Avant d'entrer au FEM, Kettly Denis a travaillé pendant deux ans comme contractuelle à la Banque mondiale et à l'IFC au service de EXTIA, EXT (accueil et séminaires « questions mondiales »), HRSTS, MENA et CAFDR.

Avant d'entrer à la Banque, Kettly Denis travaillait pour l'USAID à Port-au-Prince, en Haïti, dans le service des entreprises privées et au bureau du Contrôleur, comme secrétaire, assistante exécutive, coordonnatrice des états de paie, et vérificatrice puis vérificatrice en chef des bordereaux de paiement.

Avant de s'installer en Virginie, M^{me} Denis travaillait en Floride pour le service d'enquête sur les enfants maltraités du Département de l'enfance et de la famille (DCF), et pour l'école communale du comté de Palm Beach où elle assurait des services administratifs, comptables et de traduction. M^{me} Denis parle couramment français, créole et peut tenir une conversation en espagnol.

Paul Dolan

Paul Dolan, de nationalité irlandaise, est entré au FEM le 26 juillet en qualité de spécialiste des partenariats public-privé. Il développera et dirigera les activités qui ont déjà démarré dans le cadre du Fonds pour la Terre du FEM.

Avant d'entrer au FEM, M. Dolan a travaillé pendant plus de 20 ans sur des projets d'infrastructure (préparation, financement, appel d'offres et exécution) comme opérateur et conseiller, essentiellement dans le domaine de l'environnement, et plus particulièrement des énergies renouvelables, dans les pays développés et les pays en développement. Il connaît très bien les questions en rapport avec la participation du secteur privé dans les infrastructures publiques, notamment dans le cadre de partenariats public-privé. Ces dernières années, il travaillait à Londres pour Partnerships UK. Il a aussi travaillé pendant plus de 10 ans au service de Thermo Electron Corporation, une société installée à Boston.

Paul Dolan est titulaire d'un MBA du Trinity College Dublin et d'une licence (B.E.) en génie mécanique de la University College Dublin.

Dirk Gaul

Dirk Gaul, de nationalité allemande, a rejoint l'équipe Ressource naturelles du FEM le 15 décembre en qualité de jeune expert associé. Il travaillera surtout à l'élaboration d'une stratégie de gestion durable des forêts pour le prochain cycle de refinancement. Il contribuera aussi au suivi du portefeuille dans ce domaine.

Dirk Gaul est titulaire d'une licence en gestion internationale des écosystèmes forestiers de l'université d'Eberswalde, en Allemagne, d'une maîtrise d'écologie de l'université d'Umea, en Suède, et d'un doctorat en biodiversité et écologie de l'université de Goettingen, en Allemagne.

Deborah Hines

Deborah Hines, de nationalité canadienne, a rejoint l'équipe Opérations du FEM le 19 janvier en qualité de spécialiste principale de la gestion à objectifs de résultat. Elle coordonnera le travail sur ces questions et sur la gestion des connaissances au Secrétariat du FEM et avec les partenaires de l'institution.

Auparavant, Deborah Hines a successivement occupé les postes de chef, gestion des résultats et des connaissances, de conseillère régionale principale, Amérique latine, et de conseillère principale pour les ressources naturelles, au service du Programme alimentaire mondial (PAM). Au siège de l'institution, elle dirigeait une équipe chargée de mesurer les résultats au niveau de l'ensemble de l'organisation, de préparer des stratégies et de concevoir des projets en rapport avec les ressources naturelles. En Amérique latine, elle dirigeait une cellule d'appui technique aux secours, à la réorganisation et à la préparation de projets et stratégies de développement dans les domaines de l'alimentation, de la nutrition et de la sécurité des moyens d'existence. M^{me} Hines a également vécu et travaillé en Afrique et en Asie sur des projets de proximité liés aux ressources naturelles.

Deborah Hines est titulaire d'une maîtrise de gestion forestière (M.F.) en économie des ressources naturelles, de la Duke University, aux États-Unis. Elle est spécialisée dans la gestion des ressources naturelles et le règlement des conflits d'usages et a conduit des recherches sur *Les Aspects économiques de la préservation des habitats des espèces menacées*.

Marcia Levaggi

Marcia Levaggi, de nationalité argentine, est entrée au FEM en qualité de directrice du Secrétariat du Fonds pour l'adaptation.

Marcia Levaggi est juriste de formation (université de Buenos Aires, 1985) et diplomate de carrière (Institut national des affaires étrangères, 1989). En tant que diplomate, elle a été en poste à Zurich, en Suisse, et elle était chef de la mission de coopération technique et économique de l'ambassade argentine en Afrique du Sud juste avant d'entrer au FEM.

D'avril 2001 à janvier 2007, M^{me} Levaggi a travaillé au Bureau de l'ex-représentant pour les négociations internationales sur le climat, l'Ambassadeur Raúl Estrada Oyuela. Pendant cette période, elle était la négociatrice argentine aux réunions du Protocole de Montréal et aux réunions sur le changement climatique. En 2004, elle a également présidé le Comité exécutif du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal et assuré la présidence de plusieurs autres organes et groupes de travail lors des réunions sur l'ozone et le changement climatique.

En septembre 2007, Marcia Levaggi a reçu le prix des contributions exceptionnelles, un prix délivré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement à l'occasion du 20^e anniversaire du Protocole de Montréal.

Alexis Mariani

Alexis Mariani, de nationalité française, a rejoint l'équipe Climat et substances chimiques du FEM le 9 février en qualité de spécialiste principal du changement climatique. Détaché par la France dans le cadre d'un programme administré par la Banque mondiale, il travaillera sur l'atténuation du changement climatique.

Avant d'entrer au FEM, Alexis Mariani travaillait pour l'administration française. De 2001 à 2004, il a occupé le poste de responsable du développement durable et de l'évaluation environnementale à la Direction régionale de l'environnement du ministère de l'Écologie, en Nord-Pas-de-Calais. À cette époque, M. Mariani était également l'un des représentants français auprès de la Commission internationale de l'Escaut, où il était chargé des questions relatives à l'économie de l'eau. De 2004 à 2008, il a occupé le poste de directeur de la prospective et de l'aménagement de l'espace de Rennes Métropole, une communauté d'agglomération de 400 000 habitants. Il était chargé de la stratégie de développement de la ville, plus particulièrement dans le domaine de l'environnement et du développement social. Il a notamment travaillé sur la thématique énergie-climat (préparation du plan énergie-climat de Rennes Métropole, maîtrise de l'énergie dans les logements, transports urbains propres et énergies renouvelables).

Alexis Mariani est titulaire d'un mastère de l'École Polytechnique de Paris et d'un mastère en économie de l'environnement de l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts de Paris.

Ming Yang

Ming Yang, de nationalité australienne, a rejoint l'équipe Opérations, politiques et services financiers institutionnels le 1^{er} décembre 2008 en qualité d'économiste principal de l'environnement, en provenance de la Banque mondiale. Il travaillera sur le Dispositif d'allocation des ressources (DAR), un nouveau mécanisme d'affectation des fonds aux pays bénéficiaires.

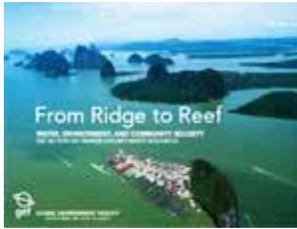
Avant d'entrer au FEM/Groupe de la Banque mondiale, Ming Yang a travaillé pendant quatre ans comme économiste de l'énergie et de l'environnement, économiste des technologies

énergétiques, et contractuel pour l'Agence internationale de l'énergie de l'OCDE, à Paris. Avant cela, il avait travaillé pendant deux ans comme conseiller à l'énergie et spécialiste du changement climatique à la Banque asiatique de développement.

M. Yang est un spécialiste des analyses quantitatives pour les questions relatives à l'économie, aux équipements techniques, aux technologies et au changement climatique. Il est l'auteur d'une centaine d'articles publiés sur ces thèmes ces 20 dernières années dans des revues et des comptes rendus de conférences. Il a pris une part importante aux analyses quantitatives et à la rédaction de quatre ouvrages sur l'énergie et le changement climatique, publiés par la Banque asiatique de développement et l'Agence internationale de l'énergie.

Ming Yang est titulaire d'un doctorat en économie et planification de l'énergie, délivré conjointement par le Asian Institute of Technology, à Bangkok, et l'Institut d'économie et de politique de l'énergie (IEPE) de l'université des sciences sociales, à Grenoble, en France.

Nouvelles publications



From Ridge to Reef

Eau, environnement et sécurité des populations : L'action du FEM à l'appui des eaux transnationales

Les océans, les rivières, les lacs et les nappes souterraines n'ont que faire des frontières nationales. Ces grandes masses d'eau recouvrent la plupart de notre planète, mais elles continuent à être gérées à un niveau national, sans plan cohérent, ce qui fragilise la chaîne alimentaire et les moyens d'existence de milliards de personnes. Dans cette publication, nous examinons un petit échantillon de projets du FEM sur les eaux internationales, qui ont permis aux pays de travailler ensemble et, souvent, de mettre en place des institutions de gestion adaptée à l'évolution de la situation.

A New Climate For Forests

L'action du FEM au service de la gestion durable des forêts

Cette publication vise à faire connaître le travail du FEM sur la gestion forestière durable, peut-être l'un des aspects les moins connus sur la scène mondiale du financement à l'appui des forêts. Elle présente aussi quelques idées directrices sur la façon de tirer le meilleur parti des atouts du FEM pour promouvoir les financements à l'appui des forêts au cours des prochaines années, ces ressources irremplaçables et menacées étant au centre de multiples programmes internationaux.

Prochaines manifestations

16-22 mars	Cinquième Forum mondial de l'eau	Istanbul, Turquie
16-20 mars	XIX^e session du Comité des forêts et Semaine mondiale des forêts	FAO, Rome, Italie
17 mars	Déjeuner informel de travail du FEM	
17-18 mars	Reconstitution des ressources pour FEM-5 : Première réunion	Paris, France
19 mars	Réunion du comité ad hoc d'examen du système STAR (Système transparent d'allocation des ressources) proposé pour FEM-5	Paris, France
24-27 mars	Cinquième réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation	Bonn, Allemagne
26 mars	« Les femmes de Washington » ont la parole, organisé par Grant Thornton	Washington, États-Unis
30 mars-3avr.	57 ^e réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral	Montréal, Canada
2-8 avril	CDB - Septième réunion du groupe de travail ad hoc à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages (WG ABS 7)	Paris, France
7-9 avril	Atelier sous-régional du Programme d'aide aux points focaux nationaux d'Asie	À confirmer
20-21 avril	Atelier de dialogue national : Turquie	À confirmer
27-29 avril	Exploitation des énergies renouvelables sur les marchés émergents d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, 2009 (REEM09)	San Francisco, États-Unis
4-8 mai	Quatrième réunion de la Conférence des parties à la Convention de Stockholm	Genève, Suisse
11-15 mai	Conférence mondiale sur les océans de 2009	Manado, Indonésie
11-15 mai	Deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des substances chimiques	Genève, Suisse
22-26 juin	Consultations ONG et réunion du Conseil du FEM	Washington, États-Unis